

Commune de CORCOUE SUR LOGNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la modification n°2 du PLU de la commune de CORCOUE SUR LOGNE

par arrêté en date du 30 septembre 2020, Monsieur le Maire de la commune de CORCOUE SUR LOGNE a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme destiné à procéder à l'ouverture à l'urbanisation des zones 2AU, permettre la réalisation d'extension et d'annexes aux habitations en zone A et N, protéger la trame bocagère communale, modifier les conditions de création des logements des exploitants agricoles et transformer une partie de la zone Nm dédiée aux installations militaires en zone à vocation agricole.

**L'enquête publique unique se déroulera du 22 octobre 2020 à 9 heures au 24 novembre 2020 inclus à 17 heures,
soit une durée de 34 jours.**

Par une décision en date du 07 août 2020, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de NANTES a désigné Pierre BACHELLERIE, commissaire de la Marine Nationale en retraite, en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, sur support papier et sur un poste informatique, sera à la disposition du public et pourra être consulté en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier sera également accessible en format numérique sur internet à l'adresse suivante : <http://corcoue-sur-logne.reseaudesvilles.fr/fr/information/68579/aeu-plu>

Le public pourra formuler ses observations dans le registre papier prévu à cet effet et disponible à la mairie de CORCOUE SUR LOGNE aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra également utiliser l'adresse mail suivante : enquetepublique@mairiecorcoue.fr

Les observations pourront également être envoyées par courrier adressé à Monsieur le commissaire-enquêteur (dépôt ou envoi postal au siège de l'enquête publique fixé à CORCOUE SUR LOGNE – 11 rue Lejeune.

Au cours des permanences, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations. Elles se tiendront :

Jours de permanence	Heures de permanence
<i>Jeudi 22 octobre 2020</i>	<i>9 h à 12 h</i>
<i>Jeudi 29 octobre 2020</i>	<i>14 h à 17 h</i>
<i>Samedi 14 novembre 2020</i>	<i>9 h à 12 h</i>
<i>Mardi 24 novembre 2020</i>	<i>14 h à 17 h</i>

À l'issue de l'enquête publique unique, le registre d'enquête ainsi que toute la correspondance relative à l'enquête, seront adressés, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, au commissaire-enquêteur. Le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire-enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours, à compter de la clôture de l'enquête publique, pour transmettre à Monsieur le Maire de CORCOUE SUR LOGNE son rapport et ses conclusions motivées. Une copie sera également adressée à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de NANTES.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la mairie de CORCOUE SUR LOGNE, à la Préfecture de NANTES et sur le site internet de la commune www.corcoue-sur-logne.fr pendant un an à compter de la date de remise de ce rapport.

À l'issue de l'enquête publique unique et au vu du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur, le projet de modification n°2 du PLU de la commune de CORCOUE SUR LOGNE sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le présent avis est affiché à la mairie de CORCOUE SUR LOGNE et sur différents points du territoire communal.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées auprès de la commune par mail etat.civil@mairiecorcoue.fr ou à l'adresse suivante : 11 rue Lejeune- 44650 CORCOUE SUR LOGNE.